

Formation par apprentissage

Durée : 2 ou 3 ans

**Vous souhaitez travailler au contact des animaux, développer vos connaissances en élevage.
Vous envisagez de vous installer sur une exploitation agricole ou de devenir responsable d'un atelier de productions animales.**

L'apprentissage

Une réelle expérience professionnelle :

- Du temps en entreprise en Seconde : 32 semaines par an.
- Du temps en entreprise en Première et Terminale : 28 semaines par an, soit 88 semaines en 3 ans.
- Un statut de salarié rémunéré en fonction de l'âge et de la convention.
- 5 semaines de congés payés par année.
- Une formation qui vous professionnalise de 2 ou 3 ans :
- Du temps en centre en classe de Seconde : 15 semaines par an.
- Du temps en centre en classe de Première et Terminale : 19 semaines par an ; soit 53 semaines en 3 ans.
- Un suivi individualisé.

L'apprentissage est un véritable tremplin vers l'emploi !

Les conditions d'admission

Entrée en classe de Seconde professionnelle :

- Être issu(e) d'une classe de 3^e et avoir 15 ans révolus, **ou**
- Être âgé(e) de plus de 16 ans à 29 ans révolus.

Entrée en classe de Première :

Être titulaire d'un CAPa ou d'un autre diplôme de niveau 3 en rapport avec la spécialité.

Et signer un contrat d'apprentissage pour 2 ou 3 ans sur une exploitation polyculture élevage.

Et déposer un dossier de candidature au CFA

Le recrutement se fait lors d'entretien avec l'équipe pédagogique.

L'entretien a pour but d'évaluer la motivation des candidat(e)s.

Le site de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap.

La rémunération

Salaires minimums des Apprentis à compter du 01/01/2021 (voir suivant la convention de l'entreprise)

Age	1ère année			2ème année			3ème année		
	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an	% du SMIC	Montant par mois	Montant par an
16 - 17 ans	27 %	419,74	5 036,88	39 %	606,29	7 275,48	55 %	855,02	10 260,24
18 - 20 ans	43 %	668,47	8 021,64	51 %	792,84	9 514,08	67 %	1 041,57	12 498,84
21 - 25 ans *	53 %	823,93	9 887,16	61 %	948,29	11 379,48	78 %	1 221,57	14 658,84
25 ans et + *	100 %	1 554,58	18 654,96	100 %	1 554,58	18 654,96	100 %	1 554,58	18 654,96

Valeur du SMIC au 1er janvier 2021 : 10,25 €.

Architecture de la formation

Modules généraux :

- Français ;
- Informatique ;
- Anglais ;
- Mathématiques ;
- Éducation socioculturelle ;
- Biologie Écologie ;
- Histoire Géographie ;
- Chimie ;
- Éducation Physique et Sportive.

Modules professionnels:

- Économie / Gestion ;
- Zootechnie (Connaissances liées à la conduite de l'élevage) ;
- Agronomie (Connaissances liées à la production des aliments de l'élevage) ;
- Machinisme (Connaissances liées aux travaux de l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments).

Pédagogie

Pratiques sur les plateaux techniques
 Des visites et salon professionnels
 Formation au secourisme (SST)
 Formation Sécurité Routière avec la conduite du tracteur
 Participation au Jugement de bétail

Possibilités de poursuite d'études

- o BTS du secteur agricole
- o Certificat de Spécialisation
- o Mentions complémentaires

Les métiers

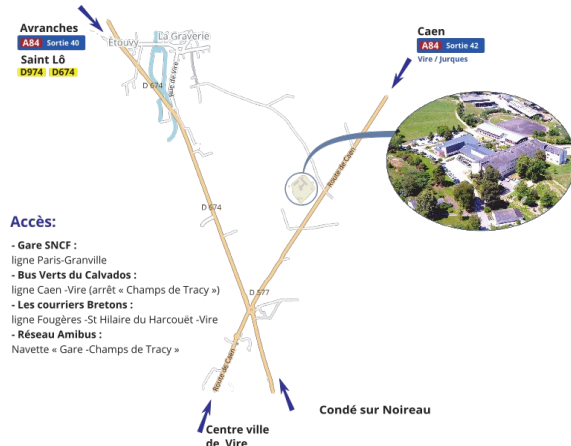
- Chef(fe) d'exploitation (acquisition de la capacité professionnelle d'installation)
- Salarié(e) agricole qualifié(e)
- Salarié(e) en Organismes Professionnel Agricoles (OPA)
- Responsable d'atelier.

Renseignements pratiques

Pour toutes informations complémentaires, consultez notre site internet :

<http://www.tracy-vire.fr> ou scannez ce code

CFA de VIRE
 Route de Caen
 CS 46001
 VIRE
 14500 VIRE NORMANDIE
 02.31.66.18.18
cfa.vire@educagri.fr



Délivrance du diplôme

- o **BEPA** Travaux en Exploitation Polyculture Élevage au cours du cursus Seconde (attestation)
- o **Bac Pro** : Diplôme du Ministère de l'Agriculture de niveau 4, évalué en Contrôle Continu et en Épreuves Terminales.

Chiffres clés

- o Taux de réussite : 73 %
- o Taux d'insertion professionnelle (année N-1) : 71 % tous champs professionnels
- o Taux de satisfaction : en cours d'évaluation